



Association Amicale des
Résidents de Châtel

ENTRE NOUS

N°93 - Décembre 2015



Bulletin d'information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel 161 chemin de l'Étringa 74390-Châtel

www.residentschatel.fr

contact@residentschatel.fr

Editorial

Après une saison estivale très ensoleillée, voici le retour de l'hiver favorable aux skieurs, amateurs de raquettes et luge.

Souhaitons un enneigement suffisant pour ce début de saison et principalement pour les fêtes de Noël si belles sous un blanc manteau.

- Notre Assemblée Générale aura lieu le lundi 28 Décembre 2015 à 18h00 salle de la Musardière.

- Le trophée de ski se déroulera le jeudi 18 Février 2016 sur le stade du Linga.

- Des sorties skis PDS si vous êtes intéressés !

Un nombre d'activités et sorties proposées pour la saison estivale ne se sont pas déroulées d'une part à cause d'une météo défavorable, (2 sorties) et d'autre part en raison du manque de participants, (2 sorties) sur un total de 7 proposées.

Je profite de cet espace pour vous solliciter à nous rejoindre comme administrateur afin de combler un déficit humain actuel et à venir (voir document en annexe). Le poste de secrétaire est occupé actuellement par Jean Michel avec l'aide de Catherine et il très sollicité par les mises à jour du site internet.

Courant de l'année 2017 le poste de Président sera libre, âge oblige et appel à d'autres activités. Il serait souhaitable, comme ce que j'ai vécu, que quelqu'un soit élu Vice-Président en collaboration durant cette période, afin de connaître le fonctionnement et les différents acteurs de notre beau village (Mairie, SAEM, Office du Tourisme et les responsables d'associations)

Le poste de webmaster est à seconder et si vous avez quelques connaissances Jean Michel vous communiquera les informations nécessaires afin de l'aider dans cette tâche.

Par ailleurs, nous aurions besoin de volontaires pour la collecte des lots prévus pour la dotation des récompenses lors du Trophée ski, Tatiana ne pouvant assurer cette démarche pour raison de santé.

N'hésitez pas à consacrer quelques heures pour votre Association, les adhérents vous en seront très reconnaissants.

JOYEUSES FÊTES A VOUS ET VOS PROCHES ET A BIENTÔT DANS NOTRE BEAU VILLAGE.

Alain FOUROT

Dates à retenir

Lundi 28 décembre 2015 à 18h00 - Salle La musardière

Assemblée Générale A.A.R.C.

Jeudi 18 février 2015 à 18h00 - Stade du Linga

25ème Trophée ski A.A.R.C.

Extrait du programme Hiver 2015/2016 Châtel Tourisme

Décembre 2015

21 au 25/12 - Châtel Christmas... et la magie de Noël !

24/12 de 17h45 à 19h00 lac de Vonnes - Châtel Christmas

Le Père Noël arrive à Châtel !

29/12 de 20h30 à 22h00 Salle de la Musardière Concert de Noël de l'Echo Alpin

31/12 de 17h00 à 19h00 Place de l'église Rendez-vous de la Saint Sylvestre

Janvier 2016

09/01 - Stade du Linga/Slalom ski Coupe de Bronze U16

10/01 - Stade du Linga/Coupe de France de bosses

19 au 22/01 - Parking du Linga

Neiges Etoilées - Festival International de Gastronomie

19/01 de 09h30 à 11h00 Super Châtel Neiges

Etoilées/P'tit déj' givré

20 au 21/01 - Stade du Linga/2 Super Géant

FIS Hommes

24/01 de 07h00 à 14h00 - La Panthiaz Course ski de fond/La Chapellane

24 au 26/01 - Stade du Linga

Coupe d'Europe Dames Super G et Super Combiné

31/01 - Stade du Linga Coupe d'Europe de Bosses

Février 2016

01/02 - Stade du Linga/Coupe d'Europe de Bosses

17/02 de 20h30 à 22h00 - Stade du Linga/Show du ski club

22 au 26/02 - Châtel fait son Charivari

23/02 de 19h30 à 23h00 - Place de l'Eglise/Fête des Agriculteurs

26/02 de 17h00 à 19h00 - Place du manège

Animation dégustation des 7 fromages de Savoie AOP et IGP

Mars 2016

05/03 - Stade du Linga/Grand Prix de Châtel-Slalom

05 au 06/03 - Wintertrail Oxfam/Marche solidaire en raquettes

09 au 10/03 - Stade du Linga/FIS dames en géant

12/03 - Super Châtel/La Snowweekend-La Razorsnowbike

12/03 - Stade du Linga/Coupes d'argent U14 dames en slalom

13 au 19/03 - Portes du Soleil/Rock the Pistes Festival 2016

27 au 28/03 - Stade du Linga/Finale des Critériums Jeunes bosses

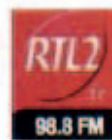
Avril 2016

18 au 23/04 - Challenge des Moniteurs ESF

Pour plus d'informations veuillez vous renseigner auprès de Châtel Tourisme.

Ecoutez Radio Châtel sur internet !

www.sarlaltipub.com





HIVER 2015 / 2016



TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES - DOMAINE SKIABLE de **CHATEL**

Forfaits SAISON

A.A.R.C. (Association Amicale des Résidents de Châtel)

	Adulte	Jeune / Sénior	Enfant
	20-64 ans	16-19 ans / 65 ans et +	5-15 ans
SAISON Châtel	416,00 €	374,00 €	312,00 €

✓ Concerne exclusivement le **DOMAINE SKIABLE DE CHATEL**

✓ En vente à la **CAISSE DU LAC** aux heures d'ouverture

✓ Réservé aux **ADHERENTS DE L'AARC** ayant une ancienneté d'adhésion d'au moins 1 an

✓ Délivré sur présentation d'une pièce d'identité et/ou d'un livret de famille (pour définir les ayants droits : Conjoint et enfants fiscalement à charge)

✓ Forfait édité sur un support de type Mains Libres réutilisable, vendu au prix de 3,00 € si le client ne possède pas déjà ce type de support

HIVER 2015 / 2016



TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES

✓ LOUEURS DE MEUBLES - DOMAINE DE CHÂTEL

Durée	Adulte	Enfant	Jeune / Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 ans / 65 ans et +
6x5 Heures ^{*(1)}	149,00 €	112,00 €	135,00 €
5 jours	140,00 €	105,00 €	126,00 €
5 jours NC/7 ^{*(2)}	145,00 €	108,00 €	130,00 €
6 jours	162,00 €	121,00 €	146,00 €

Cette tarification est exclusivement réservée aux personnes louant leur(s) appartement(s) en meublé(s) et justifiant de la taxe professionnelle des loueurs de meublés ou d'une attestation d'agence

Cette tarification est strictement réservée au propriétaire de l'appartement loué, à son conjoint et aux enfants appartenant à son foyer fiscal (à charge)

^{*(1)} 6x5 Heures temporisés sur 6 jours

^{*(2)} Forfait 5 jours Non Consécutifs temporisé sur 7 jours

✓ Forfaits inférieurs à 8 jours émis sur support "Mains Libres" à usage unique ou support "Mains Libres" réutilisable* (3,00 € TTC l'unité)

✓ Forfaits 8 jours et + émis sur support "Mains Libres" réutilisable* (3,00 € TTC l'unité)

* Le support Mains Libres réutilisable offre la possibilité de cumuler des points fidélité

✓ INDIGENES - DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

Durée	Tarif INDIVIDUEL			Tarif FAMILLE ^{*(3)}		
	Adulte	Enfant	Jeune Senior	Adulte	Enfant	Jeune Senior
	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +	20-64 ans	5-15 ans	16-19 / 65 et +
Saison Portes du Soleil	720,00 €	540,00 €	648,00 €	648,00 €	486,00 €	583,00 €

Cette tarification est réservée aux habitants permanents, domiciliés à titre principal dans les communes et les villes de Haute Savoie ou propriétaires dans la station émettrice sur présentation de la taxe d'habitation.

^{*(3)} Famille =

Achat et paiement simultané de 4 forfaits de ski minimum, de même durée et de même validité

2 Parents OU 2 Grands-parents maximum ET 2 Enfants et/ou 2 jeunes minimum

Justificatif obligatoire à présenter en caisse lors du retrait



25^{ème} TROPHÉE DES RÉSIDENTS DE CHÂTEL STADE DU LINGA – JEUDI 18 FÉVRIER 2016 À 18H00

COURSE :

- Elle se déroulera sur le stade de slalom du Linga.
- Elle consiste en un slalom géant de douze à quinze portes.
- Les temps seront homologués pour l'obtention des flèches.
- Les tenues originales seront les bienvenues.

INSCRIPTIONS :

- Les catégories seront déterminées en fonction du nombre d'inscrits dans chaque tranche d'âge et de leur niveau de ski. Pour cela, préciser lors de l'inscription :
 - le sexe
 - l'année de naissance
 - le niveau de ski : flèche (ou chamois) d'or, vermeil, argent, bronze, fléchette, cabri ou absence de niveau officiel.
- La nouvelle catégorie KADORS sera maintenue cette année et réservée aux résidents moniteurs, moniteurs stagiaires, anciens moniteurs, détenteurs du test technique ou courant en compétition. Préciser honnêtement cette qualification éventuelle à l'inscription.
- La course est réservée aux résidents propriétaires adhérents de l'Association, à **jour de leur cotisation 2016**, et à leur famille (maximum 5 inscriptions par adhérent).
- Cette année, pas de participation financière de la part des concurrents, celle-ci sera prise en charge par l'association. Les horaires seront confirmés par voie d'affichage au panneau des associations et par annonces de Radio Châtel les jours précédant la course.
- **Chaque concurrent devra être assuré pour la pratique du ski en compétition : licence FFS ou carte neige ou ticket journalier carte neige. Les assurances type famille, multirisques, etc., ne couvrent pas la pratique du ski pour une épreuve chronométrée quelle qu'elle soit. L'inscription à la course vaut acceptation de son règlement et en particulier de cet article.**
- La dotation de la course sera assurée par l'AARC et les donateurs châtellans habituels (institutionnels et commerçants). La remise des prix aura lieu à l'issue de la course sous le chapiteau municipal du Linga. Tous les participants à la course, leur famille, supporters, amis ainsi que tous les adhérents qui le souhaitent sont cordialement invités au verre de l'amitié après la course.
- Le bulletin d'inscription à la course, dûment complété et signé, est à adresser à l'AARC, Les Tavaillons, 161 Chemin de L'Étringa, 74390 - Châtel ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'association qui se trouve à l'Office de Tourisme pour

le mardi 16 février 2016 à 16 HEURES, DERNIER DELAI.

X-----X

BULLETIN D'INSCRIPTION AU 25^{ème} TROPHÉE DES RÉSIDENTS DE L'AARC

RÉSIDENT Nom :

Prénom :

N° d'adhérent :

Résidence:

Nom	Prénom	Sexe	Année Naissance	Niveau Ski

Signature (obligatoire selon article ci-dessus concernant l'assurance) :

Compte-rendu réunion d'été du samedi 08 août 2015

Après le mot de bienvenue et la présentation des invités, les excuses des membres du bureau absents, Mr le Président prononce quelques mots à l'égard des « anciens administrateurs » qui ont œuvré durant de nombreuses années dans l'intérêt de l'association, principalement les époux SEGAL et SIFFER mis à l'honneur et chaleureusement remerciés.

Un appel aux bonnes volontés est lancé pour nous rejoindre au comité et principalement en adjoint à Jean Michel pour la pérennité de notre site internet.

Le Président fait un rappel des sorties d'été 2015.

La parole est donnée à Nicolas RUBIN, Maire de Châtel, récemment élu Conseiller Départemental de la Haute-Savoie.

Après avoir remercié les électeurs pour son succès en compagnie de Josiane LEI, Mr le Maire informe les résidents sur la liaison incluse dans le plan tourisme 2020 avec une aide de 1M€ dans le cadre des aides aux transports, fait un point sur les inondations qui ont touché la Haute-Savoie dont les dégâts s'élèvent à 7M€; la zone est déclarée en catastrophes naturelles et deux dossiers sont instruits, l'un pour les calamités et l'autre pour les catastrophes naturelles.

Mr le Maire précise les commissions départementales dans lesquelles il est membre: Commission bâtiments, routes et tourisme en montagne; Mme LEI est Vice-Présidente de la commission aux affaires sociales (gros budget de 320M€/1 milliard global).

Mr le Maire a été élu Co-Président de Savoie Mont-Blanc Tourisme pour la Haute-Savoie avec Vincent ROLLAND pour la Savoie: Un budget de 8M€.

Au niveau de l'intercommunalité « 2CVA » : le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) sera repris avec la communauté de communes d'Evian avec laquelle nous partagerons probablement l'avenir de nos territoires et un certain nombre de compétences (eau, assainissement, ordures ménagères...) avec des transferts de charges des communes vers la future communauté de communes.

Pour ce qui est de la compétence tourisme, l'inquiétude des maires demeure afin de ne pas perdre l'identité de leurs communes.

Forme d'O: Plus de 100 000 entrées à ce jour, le parking de l'Etringa se termine et il restera le fleurissement de cet espace minéral; les tarifs d'entrée sont abordés et les résidents ont tout intérêt à privilégier les abonnements vite amortis.

Des résidents abordent les nuisances apportées par les constructions (grues, défilés de camions, poussières, bruits, etc...). Un résident intervient pour insister sur le dynamisme de Châtel et leur propose d'aller habiter à Morgins, là où il ne se passe rien... donc là où c'est calme...

Les trottoirs sur Petit Châtel sont en cours, le chalet de Bois-Colombes sera vendu pour une part à un autre organisme et d'autre part aménagé pour des logements saisonniers.

Demande pour un abri « poubelles » devant les Armoises.

La parole est donnée à Mr Jean Yves MORACCHINI, ancien Sous-Préfet de Thonon et aujourd'hui Président du SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) à propos de la révision du SCOT.

62 communes sont « condamnées » à s'organiser entre elles dans un schéma d'axes de communication, routes, voies ferrées, rivières et le désenclavement du Chablais, des habitations constructions, zones vertes, zones à risque, etc... A l'horizon 2030, les logements seront à 50% collectifs, dont 30% privés et 20% intermédiaires. A ce jour, Châtel a bientôt épuisé ses possibilités de constructions dans le PLH (Plan Local d'Habitat).

Les difficultés rencontrées par le SIAC sont de travailler avec les Suisses qui n'ont pas le même système de gouvernance que les Français. Il n'y a pas de décisions centralisées mais par canton (3 concernés).

Les zones de remontées mécaniques ne peuvent pas être construites; des contrats de rivière sont en négociation pour les Dranses du Chablais; Lausanne serait la Zone Economique du Chablais et Genève l'aéroport, les stations de montagne lémaniques: les Portes du Soleil.

Des accords sont toutefois déjà signés concernant par exemple la santé et les urgences dans un bassin commun (Châtel concerné) et les O.M. qui partent en Suisse à la SATOM.

Après nos remerciements, Jean Pierre VESIN propose le programme des manifestations de Châtel Tourisme d'aujourd'hui à l'année prochaine: ..., Octobre Rose marche solidaire dans la vallée le 11/10, le festival Neiges Étoilées en janvier, Rock The pistes en mars, le challenge des moniteurs ESF en avril, la Pass'Portes du Soleil avec le salon au centre du village; pour la prochaine Saint-Laurent, une demande est faite pour que les résidents participent au défilé en 2016 sur le thème des costumes régionaux.

La Belle Dimanche aura lieu sur 2 jours pour fêter ses 40 ans d'existence.

Une information est donnée sur le Multi-Pass, à la saison 65 € ou à la journée 8 €.

Bernard HUGON, Directeur de la SAEM expose les travaux en cours: Espace carburant construit à Super-Châtel, l'enneigement de la piste La Forestière, la sécurité du passage par une passerelle, les caisses et le parking payant à Vonnes (130 places+casiers à ski).

Le Fantasticable pourra fonctionner en hiver avec accès en ski; un chemin de retour de Vonnes au village pour les raquettes et les piétons, pourquoi pas en ski ???

Présentation par Jean-Michel des films et photos des différentes activités de l'année écoulée.

Après avoir survolé l'ensemble des questions et remarques, Mr le Président donne rendez-vous pour le trophée ski hivernal des résidents et invite à continuer les discussions autour du verre de l'amitié.



Bilans comparatifs années 2013/2014 et 2014/2015

Association Amicale des Résidents de Châtel						
	Comparatif 2013 - 2014			Comparatif 2014 - 2015		
	2012/2013	2013/2014	Evol. %	2013/2014	2014/2015	Evol. %
0. BULLETIN D'INFORMATION	4008,25	3241,29	-19,13	3241,29	3001,12	-7,41
1. FRAIS ADMINISTRATIFS	692,41	885,96	27,95	885,96	708,08	-20,08
2. ACTIVITES	2645,54	2990,96	13,06	2990,96	2144,02	-28,32
3. FRAIS COMMERCIAUX	2017,28	1429,13	-29,16	1429,13	452,56	-68,33
4. FRAIS FINANCIERS	44,07	43,55	-1,18	43,55	43,60	0,11
5. FRAIS GENERAUX	1145,76	1360,15	18,71	1360,15	1084,36	-20,28
6. DIVERS	354,49	144,20	-59,32	144,20	124,15	-13,90
TOTAL DEPENSES	10907,80	10095,24	-7,45	10095,24	7557,89	-25,13
7. RECETTES						
Cotisations	8476,50	8315,50	-1,90	8315,50	8017,50	-3,58
Participation aux activités	2437,50	2484,00	1,91	2484,00	909,30	-63,39
Divers, Transferts	20,00		-100,00			
Produits d'épargnes	294,55	203,90	-30,78	203,90	220,77	8,27
TOTAL RECETTES	11228,55	11003,40	-2,01	11003,40	9147,57	-16,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	320,75	908,16	183,14	908,16	1589,68	75,04

0. BULLETIN D'INFORMATION	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Impression	2662,19	2383,91	-10,45	2383,91	2070,80	-13,13
Routage	531,24	358,55	-32,51	358,55	361,29	0,76
Affranchissement	814,82	498,83	-38,78	498,83	569,03	14,07
	4008,25	3241,29	-19,13	3241,29	3001,12	-7,41
1. FRAIS ADMINISTRATIFS	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Photocopies	10,00	2,50	-75,00	2,50	0,00	-100,00
Fournitures Bureau	251,97	382,89	197,29	382,89	181,50	-52,60
Affranchissement Hors BI	296,09	366,18	23,67	366,18	392,18	7,10
Téléphone / Web	134,35	134,39	0,03	134,39	134,40	0,01
Achats Librairie						
Logiciel Compta						
	692,41	885,96	80,84	885,96	708,08	-20,08
2. ACTIVITES	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Activités d'été	2485,25	2757,00	10,93	2757,00	1691,10	-38,66
Activités d'hiver	24,29	33,60	38,33	33,60	334,92	896,79
Trophée : Organisation						
Belle Dimanche						
Trophée : Dotation	136,00	200,36	47,32	200,36	118,00	-41,11
	2645,54	2990,96	13,06	2990,96	2144,02	-28,32
3. FRAIS COMMERCIAUX	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Publicité	90,00	90,00	0,00	90,00	90,00	0,00
Abonnement Journaux	63,00	67,00	6,35	67,00	40,00	-40,30
Assurances	328,28	343,76	4,72	343,76	322,56	-6,17
Anniversaire AARC	1536,00	928,37	-39,56	928,37		-100,00
	2017,28	1429,13	-29,16	1429,13	452,56	-68,33
4. FRAIS FINANCIERS	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Frais Bancaires	44,07	43,55	-1,18	43,55	43,60	0,11
	44,07	43,55	-1,18	43,55	43,60	0,11
5. FRAIS GENERAUX	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Frais Généraux						
Frais Déplacement et Bureau	714,80	799,30	11,82	799,30	537,90	-32,70
Frais Location Bureau	175,96	235,85	34,04	235,85	235,00	-0,36
Assurance RC Bureau		30,00		30,00	27,96	-6,80
Dons, Cotisations	255,00	295,00	15,69	295,00	283,50	-3,90
	1145,76	1360,15	18,71	1360,15	1084,36	-20,28
6. DIVERS	2013	2014	Evol. %	2014	2015	Evol. %
Divers	230,29	20,00	-91,32	20,00		-100,00
Dotation aux Amortissements	124,20	124,20	0,00	124,20	124,15	-0,04
Sous-Total 6	354,49	144,20	-59,32	144,20	124,15	-13,90



CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

Cher adhérent, chère adhérente, nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à Châtel salle de la **Musardière (remontées Super-Châtel)**
le **lundi 28 décembre 2015 à 18 heures**

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
- Rapport financier, rapport du contrôleur aux comptes et affectation du résultat
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions diverses: elles porteront sur les grands évènements de l'année en présence de M. le Maire de Châtel

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée Générale, nous vous demandons:

- Soit de confier le pouvoir ci-joint à un adhérent de votre choix assistant lui même à l'Assemblée Générale, en mentionnant votre nom
- Soit de le retourner à A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel avant le 22 décembre 2015. Il sera alors considéré comme un vote d'approbation des résolutions proposées ci-dessus.

APPEL DE LA COTISATION 2016 (20 euros)

La cotisation est désormais appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour:

- Effectuer votre règlement lors de l'Assemblée Générale (1) en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- Nous faire parvenir votre règlement (1) si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme N° de votre carte de membre

Nom de votre résidence à Châtel (adresse complète)

Adresse email:

Régler par chèque bancaire (1) par chèque postal (1) espèces (1)

Le montant de ma cotisation pour 2016 (20 euros) que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

(1) rayer les mentions inutiles

POUVOIR

Je soussigné M. ou Mme N° de carte de membre:

Adresse à Châtel Adresse email:

Membre actif de l'Association Amicale des Résidents de Châtel, donne pouvoir pour moi et en mon nom à

M.

Ou à défaut M.

de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra à Châtel:

Le lundi 28 décembre 2015 à 18 heures

Salle de la Musardière (remontées Super-Châtel)

Fait à Le

Signature:

(la signature sera précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

Nota: ouverture des portes vers 17h30

(pointage et encaissement des cotisations)



Candidature au conseil d'administration de l'A.A.R.C.

À adresser au plus tard le 22 décembre 2015 à l'adresse suivante

Association Amicale des Résidents de Châtel
161 chemin de l'Étringa
74390 - Châtel

Nom

Prénom

Adresse

.....

Téléphone

Adresse E-mail

Compétences particulières

.....

Pose sa candidature pour un mandat au sein du Conseil d'Administration de
l'Association des Résidents de Châtel

Date:

Signature:



RÉSOLUTIONS AG 2015

RESOLUTION 1 - L'Assemblée, après avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président

RESOLUTION 2 - L'Assemblée, après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion

RESOLUTION 3 - Renouvellement des membres du comité: Catherine ROQUIGNY - Dominique BÉGUÉ

La cotisation pour 2016 est maintenue à 20 euros.

Nos membres qui, à l'occasion de l'Assemblée Générale, désireraient se mettre à jour de leur cotisation pourront le faire à l'entrée de la salle, en réglant par chèque bancaire, postal ou en espèces.

Nous vous remettrons votre nouvelle carte de membre actif 2016 qui annule et remplace celle de 2015

Ceux qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée Générale pourront utiliser le bulletin d'appel de cotisation et l'adresser à l'adresse ci-après: A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

Dès que nous aurons enregistré votre règlement, nous vous adresserons votre carte de membre actif pour l'année 2016.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.

(Bilans comptables à consulter sur bulletin "Entre-Nous" N°93 de décembre 2015)

VOTRE ATTENTION ! Nous vous conseillons.....

Si vous participez à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

-De remplir, dès à présent, le bulletin « appel de cotisation 2016 » (au dos) et de préparer le moyen de paiement que vous avez choisi.

Si vous ne participez pas à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

-Remplissez dès à présent le « pouvoir » et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle avant le 22 décembre 2015. Vous pouvez également le remettre à un adhérent de votre choix.

-Remplissez également le bulletin « appel de cotisation 2016 » et veuillez nous le faire parvenir à l'adresse habituelle.

APPEL DE LA COTISATION 2016 (20 euros)

La cotisation est désormais appelée **UNE SEULE FOIS** dans l'année, à réception de ce document. Si vous n'avez pas déjà renouvelé votre cotisation, nous vous invitons à utiliser ce document pour:

- Effectuer votre règlement lors de l'Assemblée Générale (1) en le remettant rempli à l'entrée de la salle
- Nous faire parvenir votre règlement (1) si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale

Dans tous les cas, il nous sera nécessaire pour la mise à jour de notre fichier comptable.

M. ou Mme N° de votre carte de membre

Nom de votre résidence à Châtel (adresse complète)

Adresse email:

Réglé par chèque bancaire (1) par chèque postal (1) espèces (1)

Le montant de ma cotisation pour 2016 (20 euros) que je remets au trésorier ou que j'adresse à l'A.A.R.C. 161 chemin de l'Étringa 74390 - Châtel

(1) rayer les mentions inutiles

NOUVEAU REVÊTEMENT POUR LE PARKING DE VONNES

Avec l'ouverture, la saison passée, de la liaison entre les domaines skiables de Super-Châtel et du Linga, un parking provisoire avait été réalisé. Le site est de nouveau en cours d'aménagement. Quelque 2 000 m³ de matériaux, issus du chantier d'élargissement de la piste de la Lèche, ont été transportés à Vonnès par l'entreprise Gilles RUBIN et fils, puis concassés en différents calibres, afin de recouvrir le futur parking (payant), qui devrait comprendre quelque 120 places de stationnement. Prochainement sera par ailleurs posée la passerelle au-dessus de la RD 22 reliant Châtel à la Suisse, vers le col de Morgins.



AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ARRÊT DE BUS A VILLAPEYRON

Le conseil municipal a émis un avis favorable, lors de sa dernière réunion, à la convention de financement, d'autorisation de voirie et d'entretien entre la commune et le conseil départemental pour l'aménagement d'un arrêt de bus à Villapeyron, route du Linga à Châtel.

L'ouvrage est en cours de réalisation, pour un coût prévisionnel de 60 993,04 € HT. Les travaux, effectués par l'entreprise COLAS, sont subventionnés par le conseil départemental à hauteur de 30%.



RÉUNION TECHNIQUE À LA PRÉPARATION DU CHALLENGE DES MONITEURS ESF

Une réunion de concertation sur l'organisation du prochain Challenge des moniteurs de l'ESF, qui aura lieu du 18 au 23 avril, s'est déroulée mercredi matin en présence d'Éric GRAVIER, directeur technique du syndicat national des moniteurs des écoles du ski Français. La rencontre a débuté en présence de Nicolas RUBIN, maire et conseiller départemental, avec une réunion rassemblant à Châtel Tourisme les différents partenaires locaux (société des remontées mécaniques, services municipaux,

Châtel réservation et ESF).

Objectif: faire un tour d'horizon des avancées des différentes commissions.

Éric GRAVIER s'est ensuite rendu sur le site de Plaine Dranse pour faire le point avec les différents prestataires: sonorisations, chronométrage, restauration, buvettes, accueil des compétiteurs, blocs sanitaires...

25 épreuves

À Plaine Dranse, il y aura six stades de compétition: quatre pour le ski alpin, un pour le boardercross, un pour le freestyle. « Nous attendons 2 800 compétiteurs sur les six jours de compétitions, avec 25 épreuves. Et il y a en plus les accompagnateurs, les familles et le public. Le jour des finales, 4 000 personnes devraient être présentes », précise Daniel RUBIN, le directeur de l'ESF de Châtel.

Le salon des exposants des marques de ski se tiendra au village, à la salle la Châteline.



NOUVEAUTÉ: L'ACCÈS AUX PISTES AVEC SON TÉLÉPHONE PORTABLE

Parmi les nouveautés pour la prochaine saison de ski figure l'arrivée de la nouvelle application mobile "Châtel", qui permettra de recharger son forfait depuis un téléphone portable. Cette application proposera également un plan des pistes interactif, des itinéraires, un bulletin météo et les conditions d'enneigement, l'accès aux webcams, les numéros et infos utiles... Pour recharger son forfait depuis son mobile, l'utilisateur devra bien sûr disposer d'un support "mains libres" et être connecté à internet (3G, 4G ou Wifi). Les activités proposées et gérées par la SAEM Sports & Tourisme sont par ailleurs désormais répertoriées sur un tout nouveau site internet: www.chatelactivites.com La navigation est dite "simple": dès la page d'accueil, on choisit sa saison de prédilection (été ou hiver),

puis on progresse à travers les activités. Graphisme séduisant, couleurs acidulées, photos, vidéos, actus: tous les ingrédients sont réunis pour une présentation exhaustive et dynamique de l'offre proposée.



PROJET DE CAPTAGE DE LA SOURCE DU MEURBA

La commune de Châtel, qui fonctionne en régie directe pour la gestion de son réseau d'eau potable et qui a rencontré ces dernières années des difficultés pour satisfaire ses besoins en eau en période touristique, engage une réflexion d'amélioration du rendement du réseau en mettant en exploitation une nouvelle ressource, celle de la source de Meurba. Le dossier administratif est suivi d'une procédure de déclaration d'utilité publique de la source.

Le territoire communal c'est 3 219 hectares, dont 1 029 hectares de bois et forêts, une population de 1 200 habitants à laquelle s'ajoute une fréquentation touristique qui avoisine les 20 000 habitants, avec des prévisions d'ici 2020 à 21 300 habitants, dont 1 460 habitants permanents.

Le réseau d'eau communal se compose de 36 kilomètres linéaires (kml) dont 27 kml de conduites de distribution et 9 kml de conduites d'adduction. En 2014, le volume annuel était de 328 497 mètres cubes, les pics journaliers variaient de 2 200 mètres cubes (saison touristique) à 500 mètres cubes en saison creuse. 432 courriers ont été envoyés aux propriétaires des parcelles concernées directement par le projet "Meurba". L'enquête publique est instruite jusqu'au 13 novembre. Elle vise plusieurs objectifs : autoriser l'exploitation de la source par la commune, l'instauration des périmètres de protection du captage. « Il faut insister auprès des administrés sur le besoin d'une nouvelle ressource sur la commune de Châtel pour un renforcement quantitatif des ressources et une sécurisation en cas de pollution d'une des ressources actuelles, expliquent les élus, la procédure de déclaration d'utilité publique est obligatoire, elle consiste à démontrer la reconnaissance d'un intérêt public à capter la source et de lancer les négociations foncières, concernant uniquement les terrains jouxtant la source (périmètre immédiat) ». Le coût des travaux s'élève à 2 421 000 euros HT. Ils se décomposeront en deux tranches. Première tranche: captage de la ressource de la zone d'émergence, adduction avec station de pompage et refoulement directement dans le réseau au niveau du rond-point de Béchigne. Seconde tranche (en 2017): construction d'un réservoir de 1 000 m3 et des conduites de refoulement et de distribution.

432 propriétaires concernés: Pour assurer efficacement la protection qualitative et quantitative de la source, il existe différents périmètres dont 8 comptes de propriétés, 23 propriétaires; ils devront être clôturés. Toute activité est interdite autre que l'entretien des pelouses, des drains et de la clôture. Puis des périmètres rapprochés: 220 comptes de propriétés, 409 propriétaires. Les restrictions seront: interdiction de tous rejets en surface ou dans le sous-sol

(eaux usées, eaux pluviales, etc.), de toute excavation de plus de 3 mètres, forage, dépôts de matières organiques ou chimiques, épandage de lisiers. Le stockage d'hydrocarbures doit être réalisé en citerne dans une enceinte étanche. La liste est longue. Des études complètes sur le comportement hydrodynamique et hydrochimique de la source, ainsi que sur l'origine de l'eau, sont réalisées par la Régie Départementale d'Assistance (RDA). Ces travaux sont encadrés par le code de la santé publique.



1000 TONNES D'ENROBÉS ROUTE DU LINGA

Après un rabotage de la chaussée sur 5 à 6 cm sur la RD 228, route du Linga, de l'intersection à Villapeyron jusqu'au-delà des parkings de la gare de départ du Linga, il a été posé une surface de couverture d'un tapis roulant de 6500 m2, ce qui représente 1000 tonnes d'enrobé posées par les techniciens de la société Colas Rhône-Alpes-Auvergne. Dans cette même démarche, il a été procédé au recouvrement de l'aire de stationnement bus de Villapeyron. Aujourd'hui, il sera procédé à un rabotage à la hauteur de l'église sur la RD22.



LA PASSERELLE DE VONNES EN COURS DE MONTAGE

La future passerelle de Vonnes, construite dans les ateliers de la société Gilles MOUTHON de La Chapelle d'Abondance (dont celui de Vacheresse), a été acheminée en trois éléments sur le parking de la liaison inter-domaines. Éléments actuellement reliés les uns aux autres. Cet ouvrage, d'un poids d'environ 40 tonnes et long de 24 mètres, large de 4 mètres et haut de 3 mètres, sera "habillé" d'un toit en tôle et de bois sur les côtés. Un plancher en mélèze sera par ailleurs posé. La pose de la passerelle sur ses supports est envisagée début décembre.

